

# L'esprit des autres

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **[6] (1903)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253264>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## FAITS DIVERS

**Un mot touchant.** — Comme je sortais d'une maison, je rencontre un mioche de cinq ou six ans dont les parents pauvres demeurent au sixième étage. — Eh bien! lui ai-je dit en lui donnant deux sous, as-tu mis hier soir ton soulier dans la cheminée?

— Oui.  
— Et le petit Noël, qu'est-ce qu'il a mis dedans?  
— Je ne sais pas.  
— Comment! tu ne sais pas?  
— Non. Ça aura peut-être passé au travers: mes souliers sont percés.

\* \* \*

**Le malade et son médecin.** — Docteur, vous m'avez dit que j'aurais à aller aux eaux.

— Parfaitement.  
— Où m'envoyez-vous?  
Le docteur prend un registre et se met à le consulter, tout en disant à haute voix:  
« Vichy.. 27.  
« Contrexéville... 11.  
« Cauterets... 9.  
« Amélie-les-Bains... 14.

— Ah! ça, quelle énumération faites-vous donc là? demanda le malade.

— J'ai fait le relevé des endroits où j'ai envoyé des clients cette année et où ils sont morts; alors je voudrais autant que possible vous expédier là où j'ai eu le moins de décès.

\* \* \*

**Traduit des mémoires du comte de Beust.** — J'occupais alors un poste secondaire à l'ambassade, mais avant mon départ de Paris, je fus invité à dîner avec la famille royale à Saint-Cloud.

Le roi Louis-Philippe était tout à fait bourgeois, il découpait lui-même et vraiment il n'était pas à la hauteur de cette tâche: il savait mieux trancher les difficultés que les viandes. On me présenta un plat de jambon; j'en pris une tranche, mais une autre tranche tomba en même temps sur la robe de la reine, qui était assise à côté de moi. La reine ne s'aperçut pas de l'incident, et au moment où Sa Majesté regardait d'un autre côté, je saisis la tranche et la mis dans ma poche.»

\* \* \*

**La statue de Molière.** — Les statues, au siècle dernier, ne sortaient pas de terre aussi facilement qu'aujourd'hui. Plus d'un grand homme, pour de bon, a dû attendre la sienne. En 1773, la Comédie Française propose d'élever une statue à Molière. Ce jour (15 février), lit-on sur le registre des délibérations de MM. les comédiens du roi, le sieur Lokain l'un de nos camarades a demandé qu'il lui fut permis d'exposer à l'assemblée ce qu'il avait imaginé pour honorer la mémoire de Molière. Après quoi il nous a représenté qu'il estimait convenable et honorable d'annoncer ce même jour au public et de motiver dans les journaux que le bénéfice entier de la première représentation de « l'Assemblée », qui doit être forcément Mercredi prochain 17 courant, pour célébrer le centenaire de Molière, sera consacré à faire élever une statue à la mémoire de ce grand homme.»

La recette fut insuffisante et Molière dut attendre jusqu'au 15 janvier 1844.

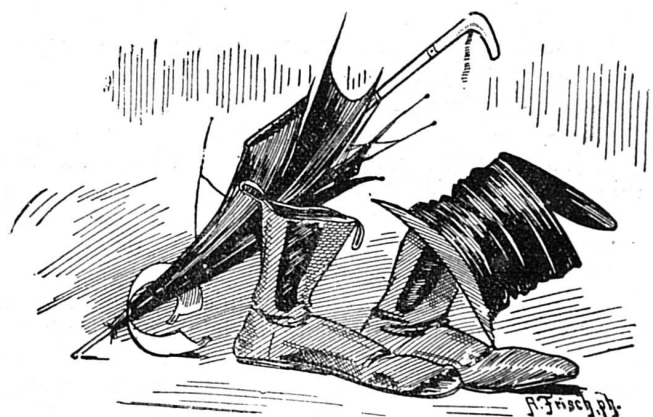
\* \* \*

**A propos de fumisteries.** — Vivier a été le roi des fumistes. Il était, comme Sapeck, l'ennemi déclaré de tous les concierges. Sa dernière à un Pipelet vaut la peine d'être racontée.

Vivier entre un jour chez un concierge de la rue de la Victoire, et le dialogue suivant s'engage:

— Bonjour, Monsieur le Concierge.  
— Bonjour, Monsieur.  
— Et Madame votre épouse se porte bien?  
— Parfaitement.  
— Et vos enfants?  
— Je n'en ai pas.  
— Allons! tant mieux.  
— A ce moment, Vivier se lève et salue.  
— Pardon, monsieur, interroge le concierge. Vous ne m'avez pas dit pourquoi vous étiez entré dans ma loge.  
— Comment? Pourquoi? réplique Vivier d'un air surpris, mais tout simplement parce que j'ai vu sur votre loge une pancarte: « Parlez au concierge ». Alors, je suis entré et suis venu parler.

Et avant que maître Pipelet fut remis de sa surprise, Vivier avait disparu.



Tout ce que l'on peut hériter d'un artiste

## L'ESPRIT DES AUTRES

**Madame arrive de voyage.**

— Ah! mon Dieu! dit-elle à sa femme de chambre, j'ai un grain de poussière dans l'œil.

La femme de chambre, très embarrassée:

— Je cours chercher le plumeau!

\* \* \*

**Entre mères au conservatoire.** — Comment donc avez-vous songé à faire de votre fille une pianiste?

— Mais elle ne savait rien faire de ses dix doigts.

\* \* \*

**Tout à fait de saison.** — La petite Yvonne se présente chez le confiseur:

— Je voudrais une boîte de bonbons contre la toux.

— Est-ce pour vous, mon enfant?

— Les bonbons, oui. La toux, c'est grand'maman qui l'a.

## Pensées et Maximes

Le sourire de ceux qui souffrent est plus douloureux à voir que leurs larmes.

\* \* \*

Les variations sur les airs des grands maîtres sont les caquetages de la musique.

Editeur-Imprimeur: G. Moritz,  
Gérant de la Société typographique, à Porrentruy.